

## INTERPELLATION

### Quelle Place du Château en 2018 ?

Les abords de la Place du Château connaissent actuellement deux chantiers d'envergure.

D'une part, la construction du nouveau bâtiment du Parlement cantonal sur le site Perregaux, dont la première pierre a été posée le 24 mars 2014 et dont les travaux devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2017, en vue d'une inauguration avant la fin de la législature cantonale. Le projet Rosebud du bureau Atelier Cube à Lausanne (coût : 17.5 millions de francs) prévoit notamment un restaurant ouvert au public et un accès sur la rue Cité-Devant, ouvrant ainsi le site sur la Cité. Lors de la pose de la première pierre, le conseiller d'Etat Pascal Broulis a d'ailleurs déclaré que le nouveau bâtiment serait un outil « *symboliquement ouvert sur la Cité comme doit l'être un lieu de délibérations et de décisions* ».

D'autre part, le chantier de conservation et restauration du Château cantonal Saint-Maire, qui a débuté l'an dernier, avec un objectif de mise à disposition des locaux et d'inauguration à la fin de l'année 2017 également (coût : 20.7 millions de francs).

Ainsi, à la fin de l'année 2017, nous aurons la chance d'avoir à la fois un nouveau Parlement cantonal et un Château Saint-Maire rénové. Pourtant, malgré le désir annoncé d'ouvrir ces lieux sur la Cité, rien n'est à notre connaissance prévu concernant les aménagements extérieurs, à l'exception d'une légère réorganisation des places du stationnement du personnel au Nord du Château, libérant le pied du mur de façade. Ainsi, aucun réaménagement de l'esplanade du Château et de la Place du Château ne semble projeté à cette échéance.

Il est utile de préciser que la Place du Château est située à cheval sur un domaine public communal (DP n° 9991) dans sa moitié est et sur une parcelle propriété du Canton (n° 10'290) dans sa moitié ouest. Cette place est aujourd'hui presque intégralement consacrée à du stationnement (55 places), ce qui lui donne une triste mine et péjore la mise en valeur du patrimoine bâti qui l'entoure. Des événements comme le Festival de la Cité ou Lausanne Jardins 2009 ont toutefois pu illustrer le fort potentiel de cette place (voir photos ci-dessous).



Festival de la Cité (photo : festivalcite.ch)



Lausanne Jardins 2009 (photo : lausannejardins.ch)

Les Verts s'étonnent donc qu'aucune coordination entre les deux chantiers susmentionnés et la requalification de la Place du Château ne semble avoir été planifiée par la Ville de Lausanne et le Canton. Ils appellent de leur vœux une réflexion rapide sur l'avenir de la Place du Château.

Sur la base des éléments présentés ci-dessus, l'objet de la présente interpellation est de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- La Municipalité ne pense-t-elle pas qu'il aurait été intéressant de profiter des chantiers du nouveau Parlement cantonal et de restauration du Château Saint-Maire pour réaliser une requalification de la Place du Château, afin de rendre au public un ensemble cohérent et de qualité dès 2018 ?
- Dans le cadre des procédures liées aux projets de nouveau Parlement cantonal et de restauration du Château Saint-Maire, notamment les délivrances des permis de construire, la Municipalité a-t-elle négocié avec le Canton une requalification de la Place du Château ?
- Si oui, qu'est-il projeté, à quelle échéance et avec quelle participation financière du Canton ?
- Si non, pourquoi ?
- Quelles sont les intentions de la Municipalité pour requalifier la Place du Château ?
- Enfin, la Municipalité peut-elle encore profiter de la présente interpellation pour rappeler également ses intentions concernant la requalification de la Place du Tunnel ?

Lausanne, le 13 janvier 2016



Valéry Beaud



Claude Grin



Léonore Porchet



Daniel Dubas